



Comment obtenir la garde de ma soeur mineure?

Par **puki**, le **26/01/2011** à **21:56**

Bonjour,

J'ai 26 ans, aînée de 3 frères et sœurs, dont la + jeune a 12 ans.

Je vis en Espagne, travaille depuis tjs mais sans contrat "fixe".

Ma sœur, elle, vit en France avec ma mère, et à raison de qq soucis ds le noyau familial, va sûrement être placée en famille d'accueil. (Jugement en mars).

Ma sœur n'a pas de père, et par conséquent, pas de grands-parents...

J'aimerais savoir si, au lieu qu'elle aille dans une structure familiale, je peux moi-même faire la demande de la garde, tout en sachant que je vis hors de France, et que je n'ai pas une situation financière "stable" (bien que j'aie mes revenus ts les mois!)

A qui dois-je faire cette demande, quels sont les éléments à fournir et les conditions à remplir?

D'avance, merci...

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **22:31**

Vous devez vous adresser au juge qui a ordonné le placement ou va le décider pour être désigné "tiers de confiance".

Si vous voulez avoir des chances vu que vous vivez à l'étranger (donc cassure total pour votre sœur, loin de son milieu familial et scolaire) et des problèmes de stabilité financière, prenez un avocat

Par **puki**, le **27/01/2011** à **12:20**

Ok, merci pour votre reponse!